

# *PROCÈS-VERBAL séance du jeudi 16 mai 2024 - 20 H 30*

**Président de séance** : Mme FOURNEL Béatrice

**Membres présents** : Mme CHAMBOST Françoise, M. CHERBLANC Raphaël, Mme FOURNEL Béatrice, M. GIROUD Lucien, M GUILLEMOT Olivier, Mme PAIN Evelyne, Mr PION Éric, Mme SAUTET secrétaire de mairie

**Membres absents excusés** : M LAURENT Benoit, Mme RONDEPIERRE Amandine

**Membre absent** : Mme BISSUEL Victoire

M LAURENT Benoit a donné pouvoir à Mme FOURNEL Béatrice

Nombre des Conseillers en exercice : 10    présents : 7    votants : 8    quorum : 6

**Secrétaire de séance** : Françoise CHAMBOST

Mme FOURNEL indique que Mme RONDEPIERRE avait donné pouvoir à M LAURENT. Ce dernier ayant dû s'excuser au dernier moment, il a donné pouvoir à Mme FOURNEL mais Mme RONDEPIERRE n'a pas pu se retourner pour donner pouvoir.

Mme FOURNEL soumet à approbation le procès-verbal de la séance du 28 mars 2024, il est approuvé à l'unanimité. Il sera publié sur le site internet de la commune [www.Machézal.fr](http://www.Machézal.fr) et à disposition au secrétariat de mairie.

**Ordre du jour de la séance** :

- 1 - Aides transport scolaire
- 2 - Déclaration d'intention d'aliéner
- 3 - Choix des entreprises pour aménagement terrain
- 4 - Choix des entreprises pour travaux électricité salle ERA
- 5 - Travaux bâtiments
- 6 - Tarif location salle 2025
- 7 - Convention CITEO pour déchets abandonnés
- 8 - Centre de Gestion pour la protection sociale complémentaire et le risque de prévoyance
- 9 - Point de situation concernant le local du bar
- 10 - Questions diverses

## **1. Aides transport scolaire**

Mme FOURNEL rappelle que depuis de nombreuses années une aide de 50 % du prix de l'abonnement transport (110€/an/enfant) est accordée pour les familles domiciliées sur la commune à partir du 2ème enfant transporté et pour les suivants scolarisés sur le RPI Chirassimont/Machézal. Pour la rentrée 2024, 8 familles seraient concernées : à raison de 55 € par enfant concerné le coût global pour la commune est de 495 €.

Mme FOURNEL procède au vote pour reconduire cette mesure pour la rentrée prochaine

Pour : 8                    Contre : 0                    Abstention : 0

## **2. Déclaration d'intention d'aliéner**

Madame FOURNEL indique que dans le cadre d'une vente immobilière d'une maison située allée des platanes, l'équipe municipale est amenée à se positionner sur son droit de préempter. Ce bien immobilier n'entrant pas dans le cadre d'un projet communal madame FOURNEL propose de ne pas préempter et procède au vote

Pour : 8                      Contre : 0                      Abstention : 0

### **3 - Choix des entreprises pour aménagement terrain**

Mme PAIN fait un point : les établissements Chartier Paysage sont intervenus pour présenter un devis sur l'aménagement paysager du terrain derrière la mairie. Suite à cette proposition la commission bâtiment a décidé de demander un devis actualisé à l'entreprise LP Paysage avec un chiffrage de nouveaux éléments. L'entreprise Jérémy Babe a aussi donné son devis. Le dernier devis de l'entreprise LP Paysage n'ayant été reçu en mairie que le jour même, la commission bâtiment n'a pas pu l'étudier et faire de comparaisons. Il est donc décidé de reporter ce point pour le prochain conseil municipal. D'ici là, la commission bâtiment va se réunir pour comparer les devis et faire une proposition aux membres du conseil.

### **4 - Choix des entreprises pour travaux électricité salle ERA**

Concernant les travaux de rénovation de l'éclairage de la salle d'animation, Mme PAIN indique que 3 entreprises se sont déplacées pour chiffrer les travaux. Parmi elles, la société ART ELEC n'a jamais envoyé son devis. La commission bâtiments a travaillé sur le sujet et propose de retenir l'entreprise CHAMBOST ELECTRICITE pour un montant de 2 361,84 €HT. Mme CHAMBOST indique qu'elle s'abstient de voter.

Mme FOURNEL procède au vote pour valider la proposition ci-dessus

Pour : 7                      Contre : 0                      Abstention 1

M CHERBLANC indique qu'il faudra changer des plaques de plafond à cette occasion car il y aura moins de luminaires. Il informe aussi que les prises sur l'agrandissement du bar ont été installées et que la pose du thermostat de la chaudière va bientôt être terminée par l'entreprise CHAMBOST ELECTRICITE

### **5 - Travaux bâtiments**

Mme Fournel explique que dans le cadre du dépôt des demandes de subventions pour les rénovations énergétique des bâtiments ancienne poste, bar et ancienne cure, les travaux doivent débuter avant la fin de l'année 2024. La volonté serait d'effectuer en priorité le changement des fenêtres et volets sur les bâtiments anciennes cure et bar. Sur ces bâtiments-là, la commune ne bénéficiera pas de l'aide RENOLUTION donc il est décidé de lancer les chiffrages. 3 entreprises de menuiserie vont être contactées pour réaliser des devis : menuiserie CHAMBOST, CREABOIS, PLANTIER. Ces propositions seront étudiées en commission bâtiment.

Mme PAIN indique que l'entreprise CREABOIS doit venir dépanner le store de la porte de la bibliothèque. Elle fait un point sur l'avancée des travaux sur le terrain derrière la mairie : le mur qui va accueillir la fresque a été crépi, la dalle du local buvette a été coulée. L'équipe s'interroge sur la hauteur de cette dalle, un point va être fait dès le lendemain avec le maçon. M PION indique que le charpentier M FAVIER va faire passer des modèles pour le choix des tuiles.

M CHERBLANC demande où en est le dossier dégât des eaux dans le logement occupé précédemment par Mme BISSUEL. Mme FOURNEL indique que l'expert désigné par l'assurance Groupama doit venir faire une visite le 28 mai puis rendra son rapport. Mme PAIN souhaite être accompagnée pour cette visite, si M PION n'est pas disponible, l'agent communal y assistera.

### **6 - Tarif location salle 2025**

Un document des différents tarifs de location 2024 de la salle d'animation est remis aux membres du conseil. Mme FOURNEL demande si une modification est envisagée. M CHERBLANC informe que les aérothermes ont été nettoyés. Mme PAIN demande s'il est judicieux de prévoir un grand nettoyage pour cette salle. Mme FOURNEL indique que les employés communaux vont faire les vitres. Une fuite vers un velux a été constatée, M CHERBLANC va voir sur le toit et indique qu'il faudra prévoir de remettre un chapeau à la cheminée de la chaudière.

Après ce tour d'horizon Mme FOURNEL procède au vote pour les tarifs 2025 de la salle d'animation et propose de les laisser stables après discussion

Pour : 8                      Contre : 0                      Abstention : 0

### **7 - Convention CITEO pour déchets abandonnés**

La Copler propose la signature d'une convention groupée avec l'entreprise CITEO pour la lutte contre les déchets abandonnés. Un soutien financier de 0.90 € par habitant est prévu pour les communes de – de 5 000 h.

Vu les compétences partagées entre la commune et la Copler, 30 % iront à la Copler qui assure la gestion des déchets et 70 % pour la commune qui gère l'entretien et le ramassage des déchets.

Mme FOURNEL procède au vote et demande de l'autoriser à signer la convention.

Pour : 8                      Contre : 0                      Abstention : 0

### **8 - Centre de Gestion pour la protection sociale complémentaire et le risque de prévoyance**

Mme FOURNEL annonce qu'à partir du 1er janvier 2025 les employeurs de la fonction publique territoriale seront dans l'obligation de proposer une prévoyance pour leur agent avec une participation minimale de 7€ brut par mois. Le centre de gestion propose d'organiser une consultation afin d'obtenir un tarif intéressant. Pour cela, il convient d'adresser un courrier de demande d'intention. Mme FOURNEL demande de l'autoriser à établir cette demande d'intention et procède au vote

Pour : 8                      Contre : 0                      Abstention : 0

### **9 - Point de situation concernant le local du bar**

Mme FOURNEL évoque le retour de l'acquéreur de la licence IV du bar : ce dernier valide la proposition de rachat de la licence par la commune au prix de 5000 € et il applique 20 % de TVA et des frais d'enregistrement pour un montant global de 6025€TTC. Les membres du conseil ont reçu en amont la réponse de ce cabinet SALVAN par mail. Les membres de l'équipe municipale s'interrogent sur l'assujettissement à TVA d'un tel bien. Mme FOURNEL va prendre des informations auprès du service juridique de la COPLER, Mme CHAMBOST propose de se renseigner auprès d'un collègue expert-comptable. Mme FOURNEL explique que suite à l'inscription à l'opération 1000 cafés qui propose d'accompagner les communes pour la réouverture d'un commerce, elle a reçu des propositions tarifaires pour des montants de prestation d'accompagnement allant de 5000 à 7000€, les conditions étant de disposer d'un local équipé. Après discussion il est convenu de prendre toutes les informations nécessaires et de reprendre les réflexions ultérieurement.

### **Questions diverses**

- Mme FOURNEL présente le projet de fresque qui sera réalisé sur le mur du terrain derrière la mairie début juin. Ce dessin a été élaboré par la muraliste Julie LAMBERSON à la suite d'un atelier

ouvert à toute la population. Mme FOURNEL précise que tous ceux qui souhaitent participer à la peinture de cette fresque sont les bienvenus.

- Mme FOURNEL donne lecture du courrier de démission de Mme JUSSELME en tant que responsable de la bibliothèque municipale au 31 octobre 2024. Mme FOURNEL propose de caler une date de réunion avec les bénévoles de la bibliothèque municipale de Machézal pour envisager la suite.
- Mme FOURNEL indique que l'inauguration des fresques des villages de Chirassimont et Machézal aura lieu le 21 septembre 2024 en matinée. Le programme et les lieux précis restent à définir.
- L'inauguration de la station d'épuration est planifiée pour le samedi 28 septembre à 11 h.
- Mme FOURNEL distribue le planning de tenue du bureau de vote pour les élections européennes du 9 juin.
- Mme FOURNEL indique qu'elle va demander à Monsieur Olmo d'établir des affiches pour communiquer sur l'annonce de la journée de la convivialité du 14 juillet. Les jeunes de l'association MACHEZ'TIVAL sont sollicités pour savoir de quelle manière ils souhaitent participer à cette journée. Comme l'an dernier les boissons seront offertes par la commune. Une commande sera passée auprès de la Cave Amplepuisienne et les habitants pourront apporter leur pique-nique.
- Mme FOURNEL rappelle l'atelier Centre Bourg du 13 juin de 9h à 12h et demande la confirmation des participants : Mme PAIN, M CHERBLANC et Mme CHAMBOST seront présents.
- Une réunion de la commission communication aura lieu le 18 mai pour la préparation du prochain bulletin municipal.
- La commission bâtiments se réunira le 28 mai à 20h.
- Monsieur Guillemot s'interroge sur les problèmes de feuilles des platanes a priori les feuilles vont pousser à nouveau c'est un problème dû au gel et au mauvais temps.
- M CHERBLANC fait un point voirie et station d'épuration. Une réunion a eu lieu avec les communes de Chirassimont et Fourneaux le 10 mai. Les trois communes réfléchissent notamment à acheter en commun un appareil souffleur broyeur de feuilles et peut-être plus tard un broyeur d'accotements.
- M CHERBLANC indique qu'une commande d'enrobé à froid va être réalisée et il invite les membres du conseil à répertorier des trous à boucher sur la commune.

La séance est levée à 22H45

Le Maire  
Béatrice FOURNEL

Le secrétaire de séance  
Françoise CHAMBOST